

« Orienter les modèles économiques vers des stratégies bas carbone pour contenir le réchauffement global en deçà de 2°C, c'est une nécessité et une exigence partagée qui transcende la simple dimension politique. C'est le sens de l'engagement de la société civile, et notamment celui des entreprises et des coalitions d'acteurs dont la mobilisation ne cesse de croître et de se structurer.

C'est aussi tout l'engagement de notre cabinet impliqué dans les stratégies et réflexions sur le développement durable en travaillant aux côtés de nombreux acteurs publics, associatifs et privés mobilisés pour porter des solutions concrètes et poursuivre la mobilisation, et surtout l'action, pour un monde durable et apaisé! »

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DE RIO+20 ... A LA COP22 ... ET BIENTOT
COP23
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE



Rappel: Adopté en décembre 2015 lors de la COP21 par 197 pays des Nations unies, l'Accord de Paris vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

La 22e conférence sur le climat, COP22 à Marrakech en novembre 2016 ([Communiqué de clôture de la COP22](#)) se voulait plutôt « africaine », en mettant en avant les initiatives lancées à l'échelle du continent, dont le point d'orgue a sans nul doute été l'organisation du premier Sommet africain de l'action en marge de l'événement. La COP23 (6 au 17 novembre 2017), organisée par les îles Fidji à Bonn en Allemagne, permettra de mettre le curseur sur les conséquences du réchauffement climatique sur les Etats insulaires. En 2018, c'est la Pologne qui devrait accueillir la COP24.

- [Ni la déclaration des autres membres du G7 sur la mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris, ni la prise de position du pape François, ni le tweet du président du Conseil européen Donald Tusk n'auront eu de quelconque effet. Donald Trump a annoncé le 1er juin 2017 le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat. "Les USA vont cesser toute mise en oeuvre des Accords de Paris et se dispenser de l'engagement financier", a déclaré le Président américain. "Nous nous retirons mais nous allons commencer à renégocier et atteindre une deal équitable", a curieusement ajouté Donald Trump.](#)

- De Barack Obama à Emmanuel Macron en passant par le PDG de Tesla, Elon Musk, le Président américain s'est attiré les foudres du monde entier, après son annonce de la sortie immédiate des États-Unis de l'Accord de Paris. Barack Obama, l'un des principaux artisans de l'Accord de Paris, a été le premier à réagir à l'annonce de Donald Trump : «J'estime que les États-Unis devraient se trouver à l'avant-garde», a-t-il déclaré, tout en communiquant un message d'espoir. «Même en l'absence de leadership américain, même si cette Administration se joint à une petite poignée de pays qui rejettent l'avenir, je suis certain que nos États, villes et entreprises seront à la hauteur et en feront encore plus pour protéger notre planète pour les générations futures», a-t-il ajouté.

- Le Président de la COP22, Salaheddine Mezouar, a exprimé "sa profonde déception" suite à la décision de retrait des États Unis d'Amérique de l'Accord de Paris sur le climat, accord historique fruit d'une collaboration de longue haleine entre toutes les parties prenantes.

- En retirant les Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat, Donald Trump a incontestablement commis une grave erreur stratégique. Il laisse ainsi la Chine, deuxième puissance mondiale, prendre le leadership mondial en matière environnementale. « La décision de Trump n'affectera pas les engagements de Pékin. En fait, il n'y a pas de meilleur moment pour la Chine de renforcer son leadership international », confirme Shuo Li, au sein de Greenpeace à Pékin. Critiqué pendant des années pour ses émissions de gaz à effet de serre (25% de ses rejets), Pékin est désormais salué pour ses efforts.

- La France veut aller plus vite dans la lutte contre le réchauffement climatique, en dépit du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris, qui pose un grave problème de financement, a affirmé le 12 juin en Italie le ministre français de l'Environnement, Nicolas Hulot. "Nous allons probablement rehausser nos propres objectifs de réduction d'émission de gaz. En tout cas les accélérer dans le calendrier", a déclaré à Bologne Nicolas Hulot, en marge d'une réunion des ministres de l'Environnement du G7.

- S'entretenant avec le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, le 7 juin 2017, en marge de la Conférence de haut niveau sur les océans, organisée par l'Organisation des Nations unies à New York, Antonio Guterres, le Secrétaire général de l'Onu a félicité Ali Bongo Ondimba pour la ratification par le Gabon de l'Accord de Paris ainsi que pour la création du Réseau de vingt aires marines protégées dans les eaux gabonaises.

- Le Club des juristes a présenté samedi 24 juin 2017 un projet de pacte mondial pour l'Environnement. Il doit renforcer le droit international en matière de protection de la planète. Le texte, écrit par 50 juristes de tous les pays, est porté par de grands noms comme Laurent Fabius, Ban Ki-Moon, Jean Jouzel, Nicolas Hulot ou encore Arnold Schwarzenegger. Emmanuel Macron s'est engagé à défendre ce pacte lors de la prochaine Assemblée générale des Nations unies en septembre.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- Le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a dénoncé mercredi 14 juin 2017 « l'abdication » de Donald Trump dans la lutte contre le changement climatique après sa décision de quitter l'Accord de Paris, devant un Parlement européen déterminé à poursuivre l'engagement. « Le retrait des États-Unis de l'accord de Paris est plus qu'un triste événement.

C'est le signe de l'abdication envers l'action commune destinée à s'impliquer pour le destin de notre planète », a lancé Jean-Claude Juncker au sein de l'hémicycle à Strasbourg. Il s'exprimait devant les eurodéputés pour la première fois depuis la décision américaine, mais aussi en présence de la Présidente des îles Marshall, Hilda Heine, dont le pays est directement menacé par la montée des eaux.

- L'Union européenne a déploré lundi 19 juin dans des termes particulièrement musclés le retrait décidé par le Président américain Donald Trump de l'accord de Paris qui doit limiter le réchauffement climatique. Dans les conclusions adoptées lundi par les ministres des Affaires étrangères des 28, l'UE "déploie profondément la décision unilatérale prise par l'administration américaine concernant le retrait des États-Unis de l'accord de Paris".

- Le Parlement européen a adopté mercredi la feuille de route établissant, État par État, l'objectif de réduction des gaz à effet de serre pour la période 2021-2030, hors industrie, déjà soumise au Système d'échange des quotas d'émissions (SEQE). Les secteurs couverts par ce projet de règlement, agriculture, transports – hors construction de véhicules automobiles soumise à des objectifs spécifiques -, bâtiment et déchets, représentent quelque 60% des émissions des Vingt-Huit. Le projet, qui a été approuvé par 534 voix contre 88 et 56 abstentions, doit maintenant faire l'objet d'une négociation entre le Conseil européen et le Parlement en vue de son adoption définitive.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Gouvernement présentera sa feuille de route en matière de transition écologique d'ici l'été 2017, avec une volonté d'agir vite, a annoncé la Présidence de la République mardi 6 juin 2017, au terme d'une table ronde avec des ONG et des chercheurs.

- Emmanuel Macron, qui n'avait pas mis l'écologie au coeur de sa campagne, a donné le 6 juin dernier plusieurs gages aux ONG en matière d'environnement. Il a promis aux ONG une "feuille de route" sur la transition énergétique sous peu. La discussion sur la feuille de route débutera le 7 juin en Conseil des ministres et, selon les ONG, devrait être "validée d'ici quinze jours".

- A quelques jours de la publication de la "feuille de route" de la politique climatique du nouveau Gouvernement, l'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur (Amorce) prône "une fiscalité environnementale juste et affectée aux territoires (...)" pour leur permettre de concrétiser la transition énergétique via la mise en œuvre de la planification énergétique".

- Dans son rapport annuel présenté le 30 mai, le médiateur de l'énergie français préconise d'améliorer la lutte contre la précarité énergétique en renforçant le chèque énergie et souhaite permettre le règlement, par la médiation, des litiges liés à l'autoconsommation. Le rapport montre que depuis la création de l'institution en 2006, cette dernière s'est peu à peu imposée comme un acteur incontournable du secteur jusqu'à être reconnue explicitement comme une autorité publique indépendante en janvier dernier.

- A l'occasion d'un référendum organisé dimanche 21 mai, les Suisses ont approuvé, à 58,2%, une nouvelle loi sur l'énergie qui vise à remplacer le nucléaire par des énergies renouvelables. La nouvelle loi sur l'énergie a été acceptée hier par référendum. Elle entrera en vigueur au 1er janvier 2018 et sa mise en œuvre est prévue par étapes jusqu'en 2035.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Selon une récente étude, les trois quarts de la population mondiale devront supporter des vagues de "chaleur mortelle" d'ici 2100 s'il n'y a pas de nouvelle politique climatique plus offensive, et ce même si l'Accord de Paris sur le climat est respecté.
- Le système énergétique mondial poursuit sa route vers la décarbonation. Selon une nouvelle étude de Bloomberg New Energy Finance de juin 2016, le secteur atteindra son pic d'émissions dans moins de dix ans. En 2040, près des trois quarts des investissements dans l'énergie concerneront les énergies renouvelables, soit 7,4 milliards de dollars, selon les dernières prévisions de Bloomberg New Energy Finance (BNEF). A cet horizon, l'agence prévoit que les coûts de l'énergie solaire auront baissé de 66 %, et ceux de l'éolien de 47 %, par rapport à 2016. Le solaire est déjà au moins aussi bon marché que le charbon en Allemagne, en Australie, aux États-Unis, en Espagne et en Italie et le sera dès 2021 en Chine ou encore en Inde.
- Ces dernières années, les pics de pollution aux microparticules sont de plus en plus fréquents. L'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) appelle la France à renforcer sa réglementation et à porter ce combat au niveau européen. Dans un avis, rendu mardi 23 mai 2017, l'Anses préconise de revoir les normes en matière d'exposition de la population aux microparticules. Une urgence sachant que ces pics de pollution, essentiellement liée au chauffage et au diesel, sont de plus en plus fréquents et mortels.
- Le phénomène connu sous le nom d'« îlots de chaleur urbains » pourrait avoir des conséquences bien plus graves que prévu. Les grandes villes pourraient gagner 7°C supplémentaires, voire 8°C, d'ici 2100, sous l'effet du réchauffement global et du phénomène des « îlots de chaleur urbains », selon une étude parue lundi. Ces projections se basent sur le scénario d'une croissance continue des émissions de gaz à effet de serre tout au long du siècle.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Dans une tribune publiée le 19 juin dans les colonnes de Libération, 54 maires de France s'engagent à poursuivre les objectifs de transition écologique prévus dans l'accord de Paris. Le service communication de la Métropole de Lyon signale que Gérard Collomb, Maire de Lyon, Président de la Métropole de Lyon et Président délégué de France Urbaine a co-signé ce texte.
- Pour faire pression sur Washington après la décision de retrait de l'Accord de Paris, Apple a choisi la voie de la finance. L'entreprise a émis le 19 juin 2017 une obligation verte de 1 milliard de dollars afin de soutenir le développement des énergies renouvelables, à peine un an après une première émission de 1,5 milliard. Reste à savoir si Donald Trump recevra le message.
- Dans une interview accordée aux Échos le 14 juin, Ségolène Royal, ex-ministre de l'Environnement, et Gérard Mestrallet, Président de Paris Europlace et Président d'Engie, ont loué le leadership de la place de Paris en matière de finance verte, dans le cadre du lancement de l'initiative "Finance for Tomorrow" qui vise à réunir sous une même bannière tous les acteurs français de l'économie responsable. "Ce thème (de la finance verte) a pris beaucoup d'importance lors de la COP 21. L'une des raisons de la réussite de la conférence de Paris sur le climat, c'est que les acteurs des affaires et de la finance se sont réellement impliqués. Ils ont réalisé que le coût de l'inaction était supérieur au coût de l'action", explique Ségolène Royal.

- [Mardi 13 juin, l'initiative "Finance for Tomorrow" \(La finance pour demain\) a été révélée à Paris Europlace. Son but est de promouvoir la puissance de l'écosystème français en matière d'investissement responsable et de finance verte. Elle rassemble une quarantaine de membres dont les principales associations de place \(AFG, FBF, FFA...\). L'objectif est de partir à la conquête d'un marché en plein développement sous une bannière qui valorise les atouts français. A savoir, une expertise complète qui va de l'analyse dite extra-financière à une offre de fonds ISR et de plus de 400 fonds thématiques ainsi qu'un cadre réglementaire incitatif. Celui-ci allie réglementation sur le reporting et les labels publics, l'un sur l'ISR, l'autre sur la finance verte.](#)

- [La "loi Biodiversité" impose aux entreprises d'éviter, de réduire, et le cas échéant, de compenser leurs activités polluantes par l'achat de sites naturels, la réhabilitation d'espèces ou la préservation d'écosystèmes fragiles. Mais ce texte est difficile à appliquer en raison d'une législation floue, d'un manque d'opérateurs pour répondre aux demandes des entreprises.](#)

- [À l'occasion de la journée mondiale des océans du 7 juin 2017, France Nature Environnement, Surfrider Foundation Europe et l'Alliance pour une Méditerranée Solidaire et Durable alertent sur l'urgence de protéger la biodiversité marine, menacée par les dégradations croissantes de l'environnement. Les océans jouent un rôle déterminant dans la régulation du climat mondial, mais ce rôle de régulateur est perturbé par le réchauffement planétaire.](#)

- [Dans leur vie de tous les jours, de nombreux citoyens ont entrepris de réaliser leur transition. Alimentation, dépenses énergétiques, actes de consommation, rapport à la nature... individuellement, ils tentent de changer leurs pratiques. Le CLER - Réseau pour la transition énergétique leur donne la parole chaque année à l'occasion d'un concours de haïkus sur le thème de l'énergie et du climat. Leurs poèmes sont autant de messages, rédigés seul ou collectivement, pour la protection de l'environnement. Les résultats seront connus le 15 juillet prochain.](#)

DE RIO+20 ... A LA COP22 ... ET BIENTOT COP23

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012

De la COP21... à la COP22 (*Cliquez [ici](#) pour lire la suite*)

Présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis pour « tisser des alliances » et accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE. Fortement mobilisée à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... Elle a aussi contribué à la COP22 en tant que coordinatrice d'Entreprises COP22 présidée par Brice Lalonde.

Au cours de l'année 2016, la coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » a contribué aux dialogues, débats et synergies entre les réseaux français d'entreprises et les réseaux d'entrepreneurs, start up et créateurs marocains et africains concernés par les enjeux climat et la COP22. Retrouvez un retour en images sur le blog de la Coordination en cliquant [ici](#).

Blog de la Coordination : www.entreprisescop22.wordpress.com

Présentation du « Livre Blanc - Femmes Santé Climat suite à la COP22 »
le 8 mars 2017 à l'Ambassade du Royaume du Maroc à Paris



Lors de la COP21, une conférence organisée à Paris et le lancement de l'Appel des Femmes pour le Climat avait permis de recueillir des milliers de signatures. En vue de la Cop22, les réseaux Supplément d'Elles, Femmes et Développement Durable ont continué d'alerter avec un Livre blanc intitulé : « Femmes, santé, climat, avançons ensemble vers la COP22 » regroupant des témoignages de responsables de la sphère privée ou publique, œuvrant à leur manière contre le dérèglement climatique et ses impacts sur les femmes et sur la santé. Ce Livre blanc a été présenté publiquement ce 8 mars 2017 à l'Ambassade du Royaume du Maroc à Paris, à l'invitation et en présence de S.E. Monsieur Chakib Benmoussa, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France.

A l'issue d'une table ronde, les représentantes des 3 réseaux féminins, Isabelle Guitton, Isabelle Blin et Sylvianne Villaudière ont lancé un Appel à de nouvelles contributions en vue de l'édition du Livre Blanc « Femmes Santé Climat de la COP 22 à la COP23 ». Cet Appel est diffusé par les réseaux féminins à l'attention du plus grand nombre de réseaux français, marocains/africains et internationaux, et en particulier des Iles Fidji.

Consultez le livre Blanc « Femmes Santé Climat » : Plus d'information : www.climat-sante.org

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- 26 juin 2017, [Débat du Comité 21 sur l'appropriation des ODD par les acteurs français](#)
- 27 et 28 juin 2017, [3e Assises de l'économie circulaire](#) (Paris)
- 28 au 30 juin 2017, [9e Forum africain du carbone](#) (Cotonou – Bénin)
- 29 et 30 juin 2017, [Colloque de la Société Française pour le Droit de l'Environnement sur le thème "Après l'Accord de Paris, quels droits face au changement climatique ?"](#) (Aix-en-Provence)
- 5 juillet 2017, [Fête de l'été de l'« Alliance Mondiale 3Zéro »](#) (Convergence – Paris)
- 6 juillet 2017, [Climate Breakfast du Climate Club](#) (Paris)
- 10 au 19 juillet 2017, [Forum politique de Haut niveau](#) (New York – Etats Unis)
- 11 et 12 juillet 2017, [8e édition des Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques](#) en présence de Salaheddine Mezouar, ancien Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc et Président de la COP22 et d'Hakima El Haite, ancien Ministre de l'environnement du Maroc (Alès – France)
- 11 et 12 juillet 2017, [Paris EUROPLACE International Financial Forum](#) (Paris)
- 28 et 29 août, [15e Université d'été d'ACIDD](#) (Bordeaux)
- 31 août et 1er septembre, [Business and Climate Summit](#) (BCS) (New Delhi – Inde)
- 4 et 5 septembre 2017, [10e Forum mondial convergences](#) : "Ensemble, innovons pour un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté !" (Paris)
- 5 au 8 septembre 2017, [the 4th International Conference on Research for Development](#) (ICRD) (Bern – Suisse)
- 9 au 15 septembre 2017, [9ème Congrès mondial d'éducation à l'environnement](#) (WEEC) (Vancouver – Canada)
- 11 au 13 septembre 2017, [Deuxième Edition de Climate Chance](#) (Agadir – Maroc)

- 16 et 17 septembre 2017, [Sixth International Conference on Climate Change Adaptation 2017](#) - Unique Conferences Canada (Toronto – Canada)
- 18 au 24 septembre 2017, [Climate Week](#) (New York – Etats Unis)
- 19 au 21 septembre 2017, [Cities and Climate Conference 2017](#) (Potsdam – Allemagne)
- 21 septembre 2017, Débat du Comité 21 sur le thème « Responsabilité sociale climatique : quels enjeux pour les acteurs non étatiques ? » (Paris)
- 25 au 27 septembre 2017, [Principles for Responsible Investment - PRI in Person](#) (Berlin – Allemagne)
- 17 et 18 octobre 2017, Pré-COP (Nadi - Fidji)
- 19 octobre 2017, Débat du Comité 21 sur le thème : « L'adaptation aux changements climatiques : une nécessaire mise en débat » (Paris)
- 24 au 27 octobre 2017, [9e édition de Pollutec Maroc](#) (Casablanca – Maroc)
- **6 au 17 novembre 2017, COP23 organisée par les îles Fidji (Bonn - Allemagne)**
- 14 novembre 2017, [Troisièmes Rencontres Euro PP](#) (Paris)
- 14 au 16 novembre 2017, [World Climate Solutions](#) (Bonn – Allemagne)
- 4 jours en novembre 2017, [rencontre organisée par l'Alliance pour une Education à la Citoyenneté Planétaire de jeunes du Nord et du Sud à la COP 23](#) - Avec le soutien notamment de Jean Jouzel, Climatologue, Vice-président du groupe scientifique du GIEC
- 20 novembre 2017, Débat du Comité 21 sur le thème : « Quel bilan de la COP23 ? » (Paris)
- 29 novembre au 1^{er} décembre 2017, [International Congress on Climate Change and its Impacts](#) organisé par SGP (Huaraz – Pérou)
- 12 au 14 décembre 2017, [World Efficiency Solutions](#) (Paris)

Qui sommes-nous ?

Spécialisé dans le conseil en stratégie d'alliances et la communication en réseau, Alliantis accompagne les dirigeants d'entités publiques, associatives et privées soucieux d'anticiper et de s'adapter aux enjeux d'un futur durable, dans un esprit partenarial, de dialogue et d'ouverture aux autres acteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopscotch de Solutions COP21, organisé en 2015 à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable. En 2017, Alliantis poursuit son développement en se rapprochant d'EcoAct, groupe international apportant aux entreprises et aux territoires une expertise unique pour anticiper et se transformer positivement face au changement climatique.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis
Tel : 01 44 56 09 56
www.alliantis.fr



www.solutionscop21.org